

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ECONOMIE

DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

DU 17 JUIN 2008 A SAINT GERVAIS D'AUVERGNE

Présents : Mme Marie-Noëlle GENEVE, M. Régis HEBERT, M. André DEMAY, M. Jean-Claude THERON, M. Christian VILLATTE, M. Jean-François LIABOEUF, M. Olivier CAVAGNA, M. Didier CHOTEA.U, M. Michel TIXIER.

M. THERON ouvre la réunion en déplorant le peu de participants. Il propose donc de ne pas se diviser en sous-groupes thématiques, mais de travailler collectivement sur les 3 domaines couverts par la notion de « développement économique ».

I - ECONOMIE : Industrie-Commerce-Artisanat.

M. LIABOEUF indique que la candidature des Combrailles sur Auvergne+ Eco a été retenue et dotée de 500 000€. Elle a pour thème les éco-activités. Un projet a déjà été soutenu dans ce cadre : HABIS (le 4^{ème} salon a eu lieu le week-end dernier et a connu un réel succès).

Il fait un point sur la situation économique du territoire : l'industrie est toujours aussi présente mais la part des salariés industriels dans le total des salariés est passé en dessous de 50%.

Il commente les opportunités, menaces, forces et faiblesses qui caractérisent le territoire et les problèmes identifiés :

- recrutement de main d'œuvre, pas seulement dans l'industrie. Motifs : absence de qualification. Les actions engagées pour y remédier sont le travail avec les GRETA et l'ANPE de St Eloy.
- Formation-employabilité-attractivité : les scieries du territoire semblent pour l'instant à l'abri de ce problème. EO2 récupère actuellement les personnes licenciées des laiteries qui sont en difficulté
- sur les zones artisanales en vente (Aize et Queuille) : il n'existe pas d'entreprise installée. Quelles actions entreprendre sur la promotion et la prospection ?

M. THERON ajoute que pour les industries à venir, il reste le problème de l'immobilier. L'immobilier en blanc permet d'aller très vite et de satisfaire les démarches. Les entreprises ne sont pas enclines à investir dans de l'immobilier mais préféreraient louer. A-t-on un recensement de l'immobilier disponible à la location ?

M. LIABOEUF répond qu'il existe le projet de la CCI sur l'Aize. Les niveaux de subvention étaient plus favorables pour les collectivités sur ces projets. Les zonages d'Aides à Finalité Régionale (AFR) ont changé et sont concentrés proche de l'A89-A71

et des besoins industriels (St Eloy-Combronde-Les Ancizes). Il existe un problème d'autofinancement des collectivités pour ces projets d'immobilier en blanc. Le syndicat mixte de l'Aize a compétence pour l'immobilier en blanc mais avant tout pour l'aménagement.

M. CHOTEAU dit que sur Combronde et les Ancizes, les entreprises privées ont demandé à la CCI de Riom de faire du portage de projets d'immobilier en blanc car elles ne veulent pas investir directement. Un tel montage représente les avantages suivants :

- D'éviter un financement à la charge des entreprises,
- Le porteur CCI bénéficiera du maximum de subventions possibles,
- Les entreprises paieront un loyer comme pour une usine relais.

Mais pour la CCI, le risque est que des entreprises ne travaillent plus avec AUBERT ET DUVAL et déménagent ou soient en situation de défaillance. C'est pour éviter ce risque qu'AUBERT ET DUVAL souhaite que les entreprises sous-traitantes ne soient pas engagées en affaire avec eux à plus de 20 à 30%.

Il existe différents projets liés au développement d'Aubert et Duval qui est très inquiet quant au recrutement. Il a besoin d'une logistique très puissante sur :

- la voie ferrée
- la garde d'enfants (féminisation de l'emploi)
- hôtel 2* et restaurant
- la qualité du réseau secondaire
- le logement (en tenant compte du fait que dans un couple, l'un travaille sur les Combrailles et l'autre sur Clermont Ferrand-Riom).

On constate également les freins de l'attractivité des Combrailles auprès des cadres notamment concernant les loisirs, les magasins...

M. CHOTEAU confirme qu'Aubert et Duval fait des salons de l'emploi dans différentes régions. On peut fournir de la matière pour aider à faire cette promotion. Il propose de prendre contact avec Marie TRIADOU, responsable de communication de l'entreprise.

Il ajoute que les recrutements sur le bassin sont à risque : alcool, drogue... Aubert et Duval fait des tests avant l'embauche et 50% ne passent pas le seuil ! Afin d'améliorer l'employabilité des gens du territoire, un travail a déjà été initié auprès des élèves de 3^{ème} de collège de l'Allier et du Puy de Dôme.

M. DEMAY fait le même constat et déplore une rupture entre les entreprises et l'éducation nationale (il faut retisser les liens). Il existe une méconnaissance des métiers du bâtiment. Il y a un problème d'orientation, notamment dû aux parents. Il n'y a pas assez d'apprentissage dans les entreprises alors que c'est un bon moyen pour recruter. L'habitat est un domaine crucial à surveiller.

Plusieurs pistes d'actions se dégagent de cette discussion :

- **outils de promotion du territoire pour des salons de l'emploi**

- programme Auvergne+ seconde génération ciblé sur le développement, les conditions d'attractivité et l'accueil de nouveaux salariés.
- Développer l'employabilité des gens du territoire.

II - TOURISME : état des lieux.

M. HEBERT indique que le tourisme en Combrailles est caractérisé par des déficits :

- En offres d'hébergements
- nombre de nuitées (fréquentation) part du marché du Puy de Dôme
- qualité des équipements et services
- de répartition homogène : l'offre est concentrée sur la Sioule et le canton de Pontgibaud
- d'image et notoriété
- structuration et commercialisation.

Peu de personnes peuvent vivre du tourisme en Combrailles. Les dépenses en lits marchands s'élèvent à 15 millions d'euros et en lits non marchands à 14 millions d'euros. (à titre de comparaison, le chiffre d'affaire d'Aubert et Duval les Ancizes est de 400 millions d'euros). Pourtant, le potentiel est important :

- A71 et A89
- Cadre naturel
- Proximité de Clermont

M. DEMAY ajoute qu'il faut penser aux activités à moteur comme un potentiel de développement (quad et 4x4) notamment avec des circuits dédiés.

M. TIXIER considère que l'image des Combrailles est aussi dépendante des restaurants dont beaucoup ont ou vont fermer. La notion de service est à améliorer (il y a un problème quand les restaurants ferment tôt).

M. CHOTEAU où en est le projet de développement du plan d'eau des Fades.

M. HEBERT répond que les contacts avec des investisseurs potentiels sur ce site n'ont rien donné pour l'instant, mais que l'on considère bien ce site comme un produit d'appel, en dépit des problèmes liés aux cyanobactéries, pour lesquels des actions préventives sont envisagées dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Sioule.

Pistes d'actions en cours et/ou à venir :

- Définir une stratégie partagée en matière touristique
- développement quantité et qualité de l'offre d'hébergement
- améliorer la commercialisation et la promotion
- créer un positionnement, une image (en cours pour les hébergements liés à l'eau).

III AGRICULTURE

M. VILLATTE présente les chiffres qui datent de 8 ans car il n'existe rien de plus récent. Mais les tendances et les grandes masses sont toujours valables. On aurait maintenant moins de 2000 exploitations agricoles en Combrailles. La tendance est équivalente à ce qui se passe au niveau national mais l'agriculture est ici toujours très présente. La Surface Agricole Utile est stable mais illustre un phénomène de concentration (jusqu'à 200ha pour une exploitation). La pression est amplifiée par l'A89 sur le foncier et constitue un enjeu pour l'installation de nouveaux agriculteurs. La crise de l'activité laitière a accéléré le mouvement vers plus d'élevage bovin viande. La majorité du mode d'exploitation reste le fermage.

Il existe un problème d'adéquation entre les candidats et la recherche d'associés.

Il y a un enjeu aussi lié à la gestion de l'espace et des paysages, face à une plus forte spécialisation des espaces.

Moins de 10% des exploitations agricoles en Combrailles sont sous forme sociétale. Une exploitation sur 5 travaille sous signe de qualité. La valeur ajoutée ne se fait pas sur les Combrailles : les bêtes partent ailleurs pour être engraisées. C'est une tradition liée au fait qu'il y a peu de céréales, c'est aussi une question de mentalité.

On travaille sur le développement d'activités fermières en circuit court mais cela concerne peu de monde.

M. CHOTEAU demande quelle incidence a la politique agricole européenne ?

M. VILLATTE répond qu'elle a eu tendance à faciliter la concentration des exploitations.

BILAN DE LA REUNION ET SUITE A DONNER

M. CHOTEAU pense qu'il serait bon que les entreprises échangent et parlent d'une même voix. Il pense que le club des entrepreneurs Sud Combrailles pourrait jouer un rôle dans ce sens.

M. THERON considère que le mélange des activités au sein du club des entrepreneurs Sud Combrailles limite les échanges.

M. DEMAY pense que l'écoconstruction est aussi un sujet transversal qui pourrait être abordé.

M. CHOTEAU ajoute que l'emploi, le service de garde, les déplacements sont des sujets transversaux.

M. LIABOEUF demande quelles démarches de recrutement d'employés ont été envisagées ?

M. CHOTEAU répond que les bassins traditionnels fournisseurs de main d'œuvre ont déjà été "asséchés". Maintenant, des contacts et des démarches sont plus ciblés sur la Bulgarie et la Roumanie mais la qualité de main d'œuvre est moindre.

M. THERON ajoute que c'est aussi les sociétés d'intérimaires qui se chargent de trouver de la main d'œuvre qui est parfois étrangère.

M. DEMAY pense qu'on pourrait résoudre le problème du recrutement dans l'artisanat avec un travail en direction de l'éducation nationale.

M. THERON indique qu'il y a eu des actions avec le CIO au sein des collèges. L'image est véhiculée par les parents et les enseignants, ce qui est délicat !! Ce qui est bien se sont les stages en entreprise.

M. LIABOEUF souligne que le handicap sur les Combrailles, c'est l'absence de lycées généraux.

M. VILLATTE précise qu'au niveau de l'agriculture, un travail est en cours sur la succession des exploitations. Les agriculteurs vont aller dans les collèges.

M. DEMAY indique qu'un CR ROM sur la platerie-peinture a été fait. La CAPEB écrit aux collèges pour proposer d'intervenir et présenter les métiers. Cela se fait depuis 3 ans. La rémunération doit être évoquée ouvertement. Cela marche très bien. Mais presque personne ne se déclare intéressé par le BTP.

En conclusion, les suites à donner à cette réunion sont les suivantes :

- réunion club d'entrepreneurs avec les chefs d'entreprises du Conseil de Développement pour débattre du problème de recrutement.
- Travailler sur un "outil" pour sensibiliser et favoriser la mobilisation de salariés pour les entreprises des Combrailles (livret d'accueil....)
- Travailler sur les éco-activités (lien avec le programme Auvergne + éco).